

Rôle :	Consultant individuel en développement des coopératives
Pays :	Abidjan /Côte d'Ivoire
Date limite de soumission :	9 février 2024
Début :	Avril 2024
Durée :	3 mois
Rémunération :	Indiquer votre taux journalier
Exigences linguistiques :	Français/Anglais

À propos d'IMPACT

IMPACT transforme la gestion des ressources naturelles dans les régions où la sécurité et les droits de la personne sont menacés. Nous nous employons à analyser et à concevoir des approches de gestion des ressources naturelles dans une triple optique de renforcement de la sécurité, de développement et d'équité. Organisme indépendant sans but lucratif, IMPACT fait action commune avec des partenaires locaux pour apporter un changement durable.

IMPACT est présente en Côte d'Ivoire depuis 2018 où elle met en œuvre des projets en vue d'améliorer la gouvernance dans le secteur artisanal minier de l'or. Pour en savoir plus :

www.impacttransform.org

À propos de planetGOLD Côte d'Ivoire

Le projet planetGOLD Côte d'Ivoire est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). En Côte d'Ivoire, les organismes d'exécution sont IMPACT et le Centre Africain de Santé Environnementale (CASE) qui travailleront sous la supervision d'un Comité de pilotage présidé par le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition écologique de la République de Côte d'Ivoire. Ce projet, d'une durée de cinq ans, vise à encourager la formalisation dans les communautés artisanales et à éliminer le mercure à travers la promotion de technologies alternatives à son utilisation, gage d'un accès de l'or artisanal au marché international. Le projet ivoirien fait partie d'un programme mondial mis en œuvre de manière similaire dans 23 pays. En savoir plus : <https://www.planetgold.org/>

I- Profil du poste

Consultant Expert.e en développement des coopératives

L'objectif de la présente mission est de fournir un appui technique à la formalisation et au développement des coopératives dans le cadre du projet planetGOLD Côte d'Ivoire.

II- Principales responsabilités.

Placé sous la responsabilité du Gestionnaire de projet planetGOLD, le (la) Consultant.e en développement des coopératives a pour principales tâches de :

- Apporter un appui à la formalisation des coopératives ;
- Identifier les besoins en renforcement des capacités des coopératives en matière de gestion administrative et financière et de gouvernance ;
- Développer des outils/supports de formations des coopératives ;

- Concevoir le plan de formation et en assurer la mise en œuvre et le suivi ;
- Planifier et organiser les séances de formation et de sensibilisation ;
- Développer des outils pour le suivi des activités des coopératives ;
- Fournir et transférer une expertise dans la gestion responsable des coopératives dans le cadre de la formalisation de l'artisanat minier ;
- Elaborer les rapports d'activités notamment des sessions de formation et de sensibilisation ;
- Documenter les bonnes pratiques en matière de gestion coopérative.

III- **Qualifications, compétences**

Le (la) Consultant.e en développement des coopératives doit :

- ✓ Diplôme universitaire de Bac+4 en Sciences sociales, Sciences de gestion/économie/agronomie ou tout autre diplôme pertinent ;
- ✓ Avoir 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement des coopératives et du renforcement des capacités ;
- ✓ Disposer de 3 ans d'expérience en matière de gestion d'équipe/leadership en tant que chef d'équipe de projet ou manager ;
- ✓ Expérience démontrée de travail sur des chaînes d'approvisionnement responsables (les chaînes d'approvisionnement en minéraux sont considérées comme un atout)
- ✓ Bonne aptitude de communication et grande capacité rédactionnelle.

IV- **Méthode de sélection**

Le/la Consultant.e sera recruté.e selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC). A cet effet, les soumissionnaires doivent faire des propositions technique (décrivant la stratégie et le mode opératoire) et financière.

V- **Soumission des dossiers**

Les dossiers de candidature doivent être adressés à jobs@impacttransform.org avec le **nom du candidat en précisant « Consultant Expert.e en développement des coopératives »** accompagnés des documents ci-après :

- Proposition technique ;
- Proposition financière.

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.

Vous êtes priés de n'envoyer aucun courriel, message WhatsApp, de ne pas téléphoner et de ne pas vous présenter sur place.

La date limite pour le dépôt des candidatures est le 9 février 2024.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences ci-dessus seront automatiquement éliminées. IMPACT applique une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.